

# Newsletter

ORT COLOMIERS JUIN/JUILLET 2017

## Editorial

Demain à l'ORT Toulouse, c'est déjà maintenant!

Pour notre très prochaine rentrée 2017-2018 qui sonnera avant l'heure, le 28 août, l'ORT Toulouse vous prépare quelques surprises. Alors quoi de neuf ?

### \* Nouveaux murs:

L'ORT Toulouse inaugurera très bientôt ses nouveaux locaux pour le pôle de la Formation Professionnelle Continue

### \* Nouvelle formation de niveau BAC +3:

Dans la continuité du BTS Opticien Lunetier, l'ORT Toulouse ouvre en alternance, la formation au BAC +3 Responsable en Réfraction et Équipement Optique

### \* Nouvelle filière:

A l'ère du digital, notre établissement propose en alternance, la formation au BAC +3 Concepteur de Systèmes d'Information

### \* Nouveaux outils pédagogiques:

Les cours de prise de mesure en BTS Optique seront menés en réalité virtuelle grâce à des outils de simulation en magasin d'optique. Les scénarios sont conçus et testés par les professeurs d'optique des écoles ORT France et seront développés en exclusivité pour ORT France par la société VTS qui a fabriqué le programme.

L'été approche: ne nous démobilisons pas! Bon courage à tous nos candidats et bonnes vacances rudement gagnées à tous!

Consultez nos dernières actualités sur  
notre site:  
[www.toulouse-ort.asso.fr](http://www.toulouse-ort.asso.fr) rubrique  
actualités

La photo du mois:  
Les 2 classes de 1ère STMG à Paris



## Épreuves du Bac 2017: à vos agendas!

- Pour le bac 2017 professionnel, les épreuves générales écrites sont fixées les Jeudi 15, Vendredi 16 et Lundi 19 juin 2017
- Pour le bac 2017 technologique STMG, les épreuves générales écrites auront lieu du 15 au 22 juin 2017
- Publication des résultats: mercredi 5 juillet 2017 à partir de 10 heures (1er groupe) et le vendredi 7 juillet 2017 à l'issue des délibérations (2ème groupe). Les candidats auront la possibilité de consulter gratuitement leurs résultats sur le site internet de l'académie grâce au module Publinet. Les résultats s'affichent sous forme d'une liste des seuls admis. L'accès à la consultation se fait après le choix de la spécialité. Les candidats ont également la possibilité de consulter leurs notes : l'accès se fait par le numéro d'inscription et la date de naissance. Conservez votre convocation